

# FREE RACING

Permis d'organisation FFSA N° C45-2024 du 19 Janvier 2024

Modifiant le Règlement Sportif

## Art. 1 - Organisation

### 1-1. Organisateur

TROPHEE TOURISME ENDURANCE (TTE)

RCS Le Mans 521 360 768

1282 Route de l'Espérance – 72560 CHANGE

Email : [contact@trophee-endurance.fr](mailto:contact@trophee-endurance.fr) / Site Internet : [www.trophee-endurance.fr](http://www.trophee-endurance.fr)

Les personnes responsables du Trophée Tourisme Endurance sont :

**Jean-Jacques Hengel**

Tél. 06 09 74 67 64

**Yannick Dondel**

Tél. 06 03 70 52 08

Le FREE Racing se déroulent dans le cadre du TTE :

- Sous la tutelle de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA)
- Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du Code Sportif International, des Prescriptions Générales de la FFSA, du Règlement Standard des Circuits Asphalte et/ou figureront dans le Règlement Particulier de chaque épreuve et/ou bulletins sportif et technique, avenants, annexes, additifs associés.

~~- Le Trophée TOURISME ENDURANCE est inscrit dans le cadre de courses Nationales avec Participation Etrangère Autorisée (PEA).~~

- Le FREE Racing est inscrit dans le cadre de courses Régionales avec Participation Etrangère Autorisée (PEA).

- Le présent règlement est validé par la FFSA sous le permis d'organisation N°C45-2024 en date du 19 Janvier 2024.

Lu et approuvé  
Le 25 mai 2024

